

Clémenceau chez les Sœurs, par BRUNO



— Ah! ma Sœur, si je n'étais pas un vieil anticlérical, je crierais partout mon admiration et ma reconnaissance pour votre dévouement!... Mais voilà... le moyen de vous expulser après?...

LES GRÈVES A L'ETRANGER

La grève des transports de Londres

Va-t-elle devenir nationale?

Une entrevue a eu lieu hier, à Londres, entre M. Mac Kenna, ministre de l'Intérieur et un...

La réforme électorale

L'Union de commerce et de l'industrie donne aujourd'hui son déjeuner mensuel, aux...

La catastrophe d'Espagne

Les dépêches que nous avons publiées, hier, annonçant l'incendie qui avait détruit la baraque...

Les conclusions de l'enquête sur la catastrophe du « Titanic »

Le sénateur Smith, qui présida la Commission américaine d'enquête du Titanic, a lu, au Sénat, les conclusions de cette Commission.

Le « Boerenbond »

En Belgique, la « Ligue des Paysans » (Boerenbond) s'est réunie en assemblée générale à Louvain.

La guerre italo-turque

Cette semaine est arrivée à Tripoli, venant de Ben-Gardane, un nommé Gabrielli, Italien, habitant Tunis, qui, lors de la déclaration de guerre...

Les dons magnifiques

Mme la baronne d'Aldecoa, qui vient de mourir, a institué la ville de Havre la légataire universelle de sa fortune, évaluée à 3 millions.

Recompenses littéraires

Le Comité de Littérature spirituelle (président : M. Ch. de Pomarède) qui dispose cette année de cinq prix de 500 fr., vient de les attribuer à Mme d'Avancourt et à Mlle Hélène Seguin.

Echos de partout

Le 16 juin. Atteints : au Conseil général, dans les cantons de Morins (Charente-Inférieure), La Chaise-Dieu (Haute-Loire), Saint-Germain-de-Lobers (Lozère), Sées (Orne), Bonnetable (Sarthe), Montagne-sur-Seine (Vendée) ; au Conseil d'arrondissement, dans les cantons de Draguignan (Var), Magnac-Laval (Haute-Vienne).

Protestantisme et franc-maçonnerie en Chine

Rome, 23 mai 1912. On ne connaît pas assez le puissant appui donné par les francs-maçons et les protestants, surtout anglo-saxons, à la révolution chinoise.

LES AFFAIRES DU MAROC

FEZ INVESTI

L'Agence Maroc publie la dépêche suivante datée de Tanger aujourd'hui à midi et demi : Fez, 28 mai. — Dans la journée de lundi et dans la nuit du 27 au 28, on a vu revenir les Berbères jusque sous les murs de la ville.

LES AFFAIRES DU MAROC

FEZ INVESTI

L'Agence Maroc publie la dépêche suivante datée de Tanger aujourd'hui à midi et demi : Fez, 28 mai. — Dans la journée de lundi et dans la nuit du 27 au 28, on a vu revenir les Berbères jusque sous les murs de la ville.

LES AFFAIRES DU MAROC

FEZ INVESTI

L'Agence Maroc publie la dépêche suivante datée de Tanger aujourd'hui à midi et demi : Fez, 28 mai. — Dans la journée de lundi et dans la nuit du 27 au 28, on a vu revenir les Berbères jusque sous les murs de la ville.

LES AFFAIRES DU MAROC

FEZ INVESTI

L'Agence Maroc publie la dépêche suivante datée de Tanger aujourd'hui à midi et demi : Fez, 28 mai. — Dans la journée de lundi et dans la nuit du 27 au 28, on a vu revenir les Berbères jusque sous les murs de la ville.

LES AFFAIRES DU MAROC

FEZ INVESTI

L'Agence Maroc publie la dépêche suivante datée de Tanger aujourd'hui à midi et demi : Fez, 28 mai. — Dans la journée de lundi et dans la nuit du 27 au 28, on a vu revenir les Berbères jusque sous les murs de la ville.

M. Fallières a reçu, hier, M. Stéphane Pichon, chef de la mission qui a été chargée de représenter le gouvernement aux funérailles du roi de Danemark.

M. Fallières et Poincaré ont reçu, hier, une mission américaine chargée d'inviter le gouvernement français à participer à l'expédition de San-Francisco, en 1842, à midi, un banquet a été offert au ministère du Commerce, par M. Fernand Douville, aux membres de la mission.

M. Léon Bourgeois a présidé, mardi soir, à Châlons-sur-Marne, la séance de clôture du Congrès des Commissions départementales du travail.

Le projet de creuser un tunnel sous les Lagunes de Venise, pour relier la ville avec le Lido, est sur le point d'être mis à exécution.

L'inauguration du monument aux soldats saouvaris morts pour la patrie aura lieu le 23 juin à Chambéry, sous la présidence du général de Castelnau, gouverneur de la Savoie, spécialement délégué par le ministre de la Guerre.

M. Guisthau, accompagné de M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, arriva ce soir à Poitiers. Tous deux visiteront demain l'établissement biologique installé par l'Université de la ville.

Congrès diocésain de Moulins

SECONDE JOURNÉE

La troisième séance d'études est consacrée aux groupements d'hommes sur le terrain religieux ; rapport documenté de M. le chanoine Nony, vicaire général, sur les œuvres diocésaines de piété, et rapport de M. l'abbé Denay, sur les conférences avec projections diocésaines des bonnes idées ; complément du rapport de la veille de M. l'abbé Jules de La Collet, sur l'œuvre du Théâtre chrétien.

Réunions et Conférences

JOURNÉE DES PATRONAGES A LIMOGES

Lundi, à Limoges, conférence très applaudie de Gargan sur le rôle des patronages catholiques à Paris. M. Marinich, directeur de 3000 personnes dont 2000 enfants — car c'était la journée des patronages, a été reçu par M. l'abbé Denay, évêque de Limoges, qui a assisté le matin à une messe à la cathédrale, dédiée dans la nuit, à la mémoire de leur adresse dans des exercices gymnastiques.

Echos religieux

L'église de Brouage

La vieille église qui, sous le titre, abrita de nombreux prêtres déportés des diocèses d'Albi, Besançon, Cahors, Clermont, Dijon, Le Puy, Limoges, Orléans, Rodez, Saint-Clément et Saint-Pourçain, a été restaurée grâce à la générosité des habitants de Brouage qui y ont pourvu un mémoire de Champlain, qui était originaire de Brouage.

Informations du soir

LES AFFAIRES DU MAROC

FEZ INVESTI

L'Agence Maroc publie la dépêche suivante datée de Tanger aujourd'hui à midi et demi : Fez, 28 mai. — Dans la journée de lundi et dans la nuit du 27 au 28, on a vu revenir les Berbères jusque sous les murs de la ville.

LES AFFAIRES DU MAROC

FEZ INVESTI

L'Agence Maroc publie la dépêche suivante datée de Tanger aujourd'hui à midi et demi : Fez, 28 mai. — Dans la journée de lundi et dans la nuit du 27 au 28, on a vu revenir les Berbères jusque sous les murs de la ville.

LES AFFAIRES DU MAROC

FEZ INVESTI

L'Agence Maroc publie la dépêche suivante datée de Tanger aujourd'hui à midi et demi : Fez, 28 mai. — Dans la journée de lundi et dans la nuit du 27 au 28, on a vu revenir les Berbères jusque sous les murs de la ville.

LES AFFAIRES DU MAROC

FEZ INVESTI

L'Agence Maroc publie la dépêche suivante datée de Tanger aujourd'hui à midi et demi : Fez, 28 mai. — Dans la journée de lundi et dans la nuit du 27 au 28, on a vu revenir les Berbères jusque sous les murs de la ville.

LES AFFAIRES DU MAROC

FEZ INVESTI

L'Agence Maroc publie la dépêche suivante datée de Tanger aujourd'hui à midi et demi : Fez, 28 mai. — Dans la journée de lundi et dans la nuit du 27 au 28, on a vu revenir les Berbères jusque sous les murs de la ville.

Les Pénitents blancs de Montpellier

S. Em. le cardinal de Cabrières adresse à M. le marquis de Forton, prieur des Pénitents blancs, une lettre fort éloquente sur la vie nouvelle qui se manifeste au sein de la cité et son antique confrérie.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen

Les fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc continueront à Rouen avec éclat. Elles se termineront par 3000 personnes, M. l'abbé Galbra a parlé de la grâce de Dieu en faveur de Jeanne d'Arc.

Echos parlementaires

TOUTS LES AGENTS DE POLICE

M. Georges Berry, président du groupe des députés de Paris, a écrit au Palais-Bourbon, une délégation de bureaux des agents réformés de la préfecture de police.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

LES DEUX PORTS DE GUERRE

Un certain nombre de députés représentant les ports de guerre et des villes fortifiées, se réunissent à Compiègne pour protester contre le décret du 27 avril 1912 qui affecte de tous côtés de forts militaires destinés à la construction de la ligne de défense industrielle de la guerre et de la marine.

Au-dessus du Continent Noir
Par l'unique porte apparente de la forteresse, on débouchait dans une immense cour dallée, sur laquelle s'ouvraient un nombre considérable de petits réduits, magasins, logements ou cachots...
Telle était la scène qui attendait le prisonnier de Cheikh Ouci.

Le repaire était presque désert : dix ou quinze bandits seulement étaient restés à sa garde, comme c'était la coutume lors d'une expédition, un coup de main exigeait la mise en œuvre du maximum de forces.
Aucuns surpris, d'ailleurs, n'était à redouter, au milieu de ces solitudes désolées, domaine incontesté des Snoussia, dans lequel nulle caravane, nulle troupe européenne ou dissidente n'avait jamais osé pénétrer.

Il s'aperçut qu'un intrus avait pénétré dans la casemate, sur ses pas. Un intrus, certes, et regard à la sévérité des consignes édictées par Cheikh el Ouci, mais non pas un inconnu tout à fait.
Le nouveau venu n'était autre, en effet, que Chouchane.